

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17021002

Tribunal de Commerce de Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 24 JAN. 2017

Le Greffier

N° d'entreprise : 0458.492.472

Dénomination

(en entier) : **SOGIPHAR**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 septembre 2016

A l'unanimité et après avoir délibéré, l'assemblée :

1. Entérine la démission de la « Pharmacie de la Grand Rue sprl » représentée par son représentant permanent, Madame Anne André, en qualité de gérant.

La décharge lui sera donnée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire pour l'exercice de son mandat écoulé.

2. Accepte et nomme :

La « sprl Devanthinic Pharma » dont le siège social est situé Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe en tant que gérant non statutaire. Mme Anne André, domiciliée Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe, ici présente a été désignée, préalablement à la signature des présentes, en qualité de Représentant Permanent en vue d'exercer lesdites fonctions.

3. L'assemblée confère tous pouvoirs au gérant pour la publication et l'exécution des résolutions qui précèdent.

Ces décisions prennent effet à la date du 1er octobre 2016

Anne André,
Représentant permanent de Devanthinic Pharma sprl,
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature